INFORMATIONS INTER-PAROISSIALES – JUIN 2019



Paroisse de Vierzon et Saint-Hilaire-de-Court

Paroisse Notre-Dame de la Fraternité (Lury-sur-Arnon, Cerbois, Chéry, Lazenay, Limeux, Massay, Méreau)

Paroisse Sainte-Anne

(Graçay, Dampierre-en-Graçay, Genouilly, Saint-Outrille, Thénioux Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-La-Prée)

Presbytère inter-paroissial : 4 rue du Presbytère – 18100 VIERZON – Tél. 02.48.75.24.51 notre-dame.vierzon@diocese-bourges.org

site internet du doyenné : catholique-bourges.cef.fr/doyenne/vierzonsologne RCF Radio en Berry : fréquence 91.0

CHANTIERS D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Une nouvelle place, façonnée par une recherche architecturale inédite sur le thème de l'eau, va offrir un espace nouveau et magnifique dans la ville de **Vierzon**. L'homme de l'ouest Atlantique, que je suis, ne peut qu'être sensible à cette symbolique! Mais, plus encore, dans ce projet, comme dans d'autres, d'hier et de demain, respire une capacité à entreprendre, imaginer, renouveler cette ville, d'y déployer la vie malgré tout. Il nous faut tous parier sur ses atouts et cesser de déplorer ses plaies. C'est pourquoi, tous les projets d'entreprises, photovoltaïques, associatifs ou autres sont à valoriser...

La même dynamique se perçoit à **Méry** dans cette place inaugurée avec la restauration des vitraux et de l'église, en présence de notre Archevêque, le 4 mai dernier. Heureux d'y avoir été invité et d'y célébrer la messe, il a évoqué dans son homélie l'articulation féconde entre culture et foi particulièrement en laïcité. A travers un des vitraux, une fresque récente et une icône représentant St Martin, il a rappelé cette présence de l'Eglise aux pauvres.

Les réactions, au-delà des polémiques ou « fake news », concernant l'incendie ravageur de la cathédrale de **Paris**, manifestent que l'art et le patrimoine, particulièrement religieux restent des « marqueurs » de sens. Ils sont en effet essentiels pour tenter d'aider toute personne et société dans leur humanisation, particulièrement dans le développement de l'intériorité. Cet élan est touchant. Mais j'avoue que je serais enthousiaste de constater le même, pour faire face à la précarité ou à des situations de migrants. Une mobilisation est aussi actuellement requise autour de nos projets de société à l'échelle Nationale, Européenne et même Mondiale afin de dépasser les replis, peurs, violences, libéralisme sans visage et confusions multiples actuelles. **L'homme et toute la création ne sont-ils pas le plus beau patrimoine de l'humanité ?**

Une autre église Notre-Dame, petite cathédrale en réduction, dite de **Graçay**, vient d'obtenir grâce à un effort d'imagination, une nouvelle possibilité d'utilisation de son parvis laissant toutefois entier à terme son devenir. La plus petite de nos églises, celle de **Chéry**, vient aussi de faire « peau neuve » intérieure, tout en révélant des fragments de fresques qui se marient à merveille à l'ensemble. Il serait aussi possible d'évoquer les projets pour l'église de **Genouilly et Nohant** ou ce qui a été réalisé récemment à **Massay**, **Lazenay** ou depuis plus longtemps sur d'autres églises ou édifices de nos communes, grâce aux acteurs et élus locaux.

Le centre inter-paroissial, financé par nos 3 paroisses, et pour une bonne partie par le diocèse, s'avère bien utile. Il s'améliore encore permettant rencontres, communion, annonce de la foi, service des plus pauvres... La rénovation du **presbytère communal Notre-Dame** continue aussi avec l'aide pour une bonne part de la ville, propriétaire, que nous remercions. Dans quelques semaines, je pourrais enfin demeurer dans le logement qui m'est attribué.

Il reste néanmoins de nombreux points d'interrogations sur les bâtiments paroissiaux. Je veux parler des 4 Eglises qui sont propriétés du diocèse et non communales : St-Hilaire-de-Court, St-Jean-Baptiste à Bourgneuf, St-Célestin à Village et St-Joseph aux Forges, sans oublier les salles Bedu et de St-Jean-Baptiste, les presbytères St-Joseph et St-Célestin.

Comment entretenir ces édifices ? A quels besoins répondent-ils encore aujourd'hui ? En ce domaine, les chiffres, tant de montant de travaux que des taux d'occupation ou statistiques, ne peuvent être le seul critère, sans malheureusement pouvoir les ignorer. Quels bâtiments pour une présence et vie d'Eglise au cœur de cette ville et ses quartiers ?

La question est d'autant plus cruciale que ces locaux ouverts depuis bien longtemps au public ne semblent pas répertoriés dans les ERP (établissements recevant du public) et requièrent certaines mises aux normes qu'il va falloir entreprendre en concertation avec les instances habilitées. **Or, les réserves financières de la paroisse de Vierzon ne dépassent guère un demi-exercice annuel**. La moitié est déjà provisionnée, sans compter un peu plus de 30 000 euros de dettes au diocèse. En somme, les marges de manœuvres sont quasi-nulles. Un vrai casse-tête! Un legs providentiel va nous permettre de restaurer la toiture et le logement au presbytère St-Joseph, peut-être oser du photovoltaïque pour couvrir quelques charges. Toutes les pistes sont à explorer... mais la seule issue sera de trouver des dons et legs conséquents, pour assurer la pérennité de ces bâtiments... tout en prenant en compte leur utilité sociale et ecclésiale. La réponse dépend donc de nos choix, ceux de chacun et communautaire... en les assumant concrètement. N'oublions pas toutefois que le vrai chantier pour Dieu, c'est d'abord ce monde, nos sociétés, notre Eglise, chacun d'entre nous... en bref l'Homme!

Père Olivier, curé

Léguer à l'Eglise...

Plusieurs milliers de personnes décèdent chaque année sans avoir pris de dispositions testamentaires. Une grande partie d'entre elles ignorent qu'elles auraient pu transmettre tout ou partie à leur diocèse, tout en respectant la part revenant aux proches même en ligne directe.

Vous pouvez donc faire un legs universel au profit de l'Eglise de Bourges, avec charge à l'Association Diocésaine de remettre aux proches la part qui leur revient net de frais.

Dans le cas normal, si vous donnez 100.000 € à votre proche, héritier non direct (ex neveu/nièce), il touchera 40.000 € et l'Etat gardera 60.000 €. Dans le cas d'un legs au diocèse, ce dernier remettra à votre proche la même somme et sera taxé de 24.000 € mais gardera 36.000 €.

Dix propositions pour l'Europe

Du Département « politique et religions » Collège des Bernardins (dont notre archevêque était responsable avant sa nomination sur Bourges) 29/01/2019

- 1. Donner un enseignement de l'histoire européenne dès l'école primaire partout en Europe.
- 2. Créer des universités européennes fondées sur un enseignement transdisciplinaire.
- 3. Inventer un nouveau personnalisme législatif.
- 4. Promouvoir un droit personnaliste dans les médias.
- 5. Approfondir le modèle européen de l'économie sociale de marché en s'appuyant sur une redéfinition des entreprises.
- 6. Définir les niveaux de conscience pour mettre en œuvre une politique culturelle européenne.
- 7. Développer un humanisme numérique capable de protéger les personnes.
- 8. Bâtir une politique européenne de construction de la paix et de souveraineté partagée.
- 9. Etablir une politique migratoire associant l'exigence de coopération avec celle d'hospitalité.
- 10. Imaginer une politique énergétique écologique reposant sur un pacte social européen.

« Quatre principes » pour guider notre action pastorale

Les « quatre principes », dans la pensée du pape François, sont justement destinés à favoriser cette écoute de l'Esprit, à aider au discernement. Les « quatre principes » sont un guide sûr pour notre action pastorale.

Le principe de la **supériorité du temps sur l'espace** nous invite à respecter le temps du processus, à ne pas vouloir tout brusquer : respecter la progression du <u>catéchumène</u> que nous accompagnons, la maturation de la foi du jeune à qui nous faisons le caté ; s'enraciner dans une <u>tradition</u> vivante que nous avons reçue d'autres. La découverte de Jésus prend du temps, toute une vie en fait.

Le principe de la **supériorité de la réalité sur l'idée** nous apprend à prendre en compte la réalité de la situation : faire avec les moyens que j'ai, accueillir la personne telle qu'elle est et progresser à partir de là. Le principe de la **supériorité de l'unité sur le conflit** nous enseigne à ne pas avoir peur des désaccords, quand ils favorisent une recherche commune de vérité, mais à chercher à les surmonter dans la communion entre frères et sœurs dans le Christ.

Le principe de la **supériorité du tout sur la partie** nous incite enfin à ne pas oublier que notre foi se vit en communauté et appelle à élargir nos horizons, à toujours plus nous mettre « en sortie », cherchant à accueillir tous ceux qui frappent aux portes de nos églises, à nous mettre à l'écoute de leur recherche de sens, recherche de Dieu.

Les « quatre principes » sont finalement un guide pour notre vie chrétienne et pour notre vie ecclésiale, un guide que nous sommes invités à faire découvrir, faire partager dans nos différentes missions.

Ordinations

Arthur Adrien et Vincent Joyau seront ordonnés prêtres le **dimanche 30 juin prochain** en la cathédrale Saint-Étienne de Bourges à 15 h 30.

Des propositions pour tous Samedi 29 juin : sdv3618@diocese-bourges.org

16 h 30 : marche pour les jeunes (collège 4º/3º, lycée et +) départ des Annonciades à Saint-Doulchard.

20 h 30 : veillée autour des ordinands, église du Sacré-cœur à Bourges.

21 h 30 : « nuit blanche », adoration du Saint-Sacrement jusqu'à minuit. (s'inscrire pour un créneau)

ACTIVITES DU DIOCESE ET DU DOYENNE DE VIERZON-SOLOGNE

La communication dans notre doyenné

Une réunion avec des personnes ayant souci de la circulation de l'information et des différents moyens de communication, a eu lieu le vendredi 3 mai. Le but étant de créer un bulletin d'informations pour le doyenné de Vierzon-Sologne. Nous recherchons des personnes maquettistes ou ayant des compétences dans l'informatique pour nous aider à étoffer l'équipe.

« 7^{ème} Stage de formation d'organistes liturgiques à Vierzon »

Stage organisé par l'Association des Amis des Orgues : du mardi 9 au dimanche 14 juillet 2019. Renseignements / inscriptions : contact@orgues-vierzon.fr

Enfants, jeunes, adultes sont les bienvenus sans prérequis de niveau.

Victor Del Gréco qui a joué lors des offices du jeudi saint et de la veillée pascale a participé plusieurs années de suite à ce stage et y sera de nouveau cette année, vous en avez constaté les fruits. En projet, une formation pour les animateurs de chants liturgiques. Soutenons cette association.

« 7^{ème} Pélé des Pères de famille dans l'Indre »

Fontgombault - Pellevoisin

Ce pèlerinage aura lieu du 5 au 7 juillet 2019.

Renseignement: 06.50.94.48.11 / peledesperes.indre@gmail.com

Camionnette solidaire

Le Secours catholique lance une nouvelle opération, une camionnette solidaire sur la route, transformée en boutique mobile. Une équipe de trois personnes sillonne les routes du Cher à la rencontre des personnes isolées pour proposer à la vente des vêtements hommes, femmes, enfants, autour d'un café.

Prochain rendez-vous : Jeudi 6 juin de 8 h à 12 h à Graçay sur le marché

ACTIVITES DES PAROISSES

Concert à L'église de Nohant-en-Graçay le Vendredi 31 mai 2019 à 20 h 30

Concert de Musique classique par Jean-François Bouvery, piano et Antonel Boldan, Ténor. Organisé par la Société des Amis de Zulma Carraud, prix à 12 € - gratuit pour les – de 18 ans.

Concert à L'église de Thénioux le Dimanche 2 juin 2019 à 15 h

Concert « Cérina » classique et récital de varitété, organisé par l'Association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénioux, participation libre.

Concert à L'église de Saint-Joseph de Vierzon le Dimanche 9 juin 2019 à 17 h

Concert « de la chorale des 3 Rives » et de la chorale « Sama Veda » de Montgeron, participation libre.

Concert à L'église de Cerbois le Samedi 15 juin 2019 à 18 h

Concert « Avenir de Bourges » et « Trompes Duc de Berry » organisé par le Comité des fêtes de Cerbois, au profit de la Ligue contre le cancer - participation libre.

Rencontre des équipes liturgiques, animateurs de chant

Mardi 4 juin à 19 h 30 au centre inter-paroissial : évaluation, formation, orientations, repas partagé.

INFOS ENFANCE-JEUNESSE

Servants d'autel du diocèse de Bourges

Le Père Christian donne rendez-vous à tous les servants d'autel et à tous ceux qui souhaitent le devenir, le Mercredi 5 juin à 15 h au presbytère Notre-Dame, suivi d'un goûter.

- Rassemblement diocésain à Bourges : dimanche 30 juin 2019 à partir de 10 h.
- Rassemblement provincial à Châteaudun : samedi 12 octobre 2019.
- Rassemblement national à Rome : du lundi 24 au vendredi 28 août 2020.

Pourquoi pas vous?

« Aujourd'hui, Dieu souhaite vous faire un cadeau : son Esprit Saint ! si vous ne l'avez pas encore reçu par le sacrement de la Confirmation, quelque soit votre âge, cet appel du Seigneur vous est adressé. Au jour de la Pentecôte, les Apôtres ont découvert dans ce don, la force d'annoncer et de vivre de la Bonne Nouvelle du Christ. La Confirmation, c'est notre Pentecôte personnelle. Peut-être que vous hésitez, avez des réticences... Le Seigneur vous dit simplement : « Si vous voulez, je souhaite vous donner mon amour pour vous faire partager ma joie et vous faire connaître le sens de la vie ».

Le Christ se présente à nous comme un ami. Pour en vivre et la partager avec vos proches, n'hésitez pas, cette aventure est aussi pour vous ».

Jérôme Beau, Archevêque de Bourges.

Merci à tous de proposer autour de vous cette démarche, ce cheminement.

Nos recherches...

Nous recherchons pour l'Eveil à la foi et pour nos églises quelques tapis en état corrects. Merci!

Le caté , c'est quoi ?»

Inscriptions au caté dès le mardi 11 juin « C'est pour tous les âges de la vie »

« Pour faire connaître à vos enfants l'Amour de Dieu pour les Hommes » Le caté existe toujours ! Faites-le savoir autour de vous !

- . Pour les enfants à partir de 8 ans (nés en 2011) ou en CE2.
- . En école primaire ou en institutions spécialisées
- . Baptisés ou non
- . Pour les nouveaux arrivants à Vierzon

Le mardi 11 juin 2019, de 16 h 00 à 18 h 30, au Centre interparoissial, 7/9 rue Porte-aux-Bœufs à Vierzon lors du FESTI'CATE, avec goûter partagé et atelier Caté-Découverte

Il sera également possible d'y obtenir des renseignements sur l'éveil à la foi (de 3 à 7 ans) et l'aumônerie des collèges (à partir de 11 ans), et le catéchuménat des adultes (baptême, eucharistie, confirmation). A tout âge, il est possible de commencer un cheminement vers un sacrement.

N'hésitez pas à inviter un ou une camarade, ami, voisin, collègue.

Séjours de Vacances - Eté 2019

« Marche à la carte »

Du 14 au 21 Juillet 2019 : marche diocésaine organisée par la Pastorale des Jeunes Adultes du diocèse de Bourges. Cette marche est ouverte à tous, pour une heure, un jour, trois jours ou plus. Départ : Bourges - Arrivée : Déols. Pour plus d'infos sur le site du diocèse : http://www.diocese-bourges.org Tel : 06.72.21.76.55 – jeunesadultesenmarche@gmail.com

« Pèlerinage de Lourdes avec l'Eglise en Berry du 31 juillet au 5 août 2019 »

Thème : « Heureux vous les pauvres car le Royaume de Dieu est à vous », sous la présidence de Mgr Jérôme Beau

Service des Pèlerinages – 23 rue Nicolas Leblanc – 18022 Bourges Cedex <u>pelerinage@diocese-bourges.org</u> – 02.48.27.58.86

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE VIERZON

- . Répétition groupe de chants des jeunes : vendredi 31 mai à 19 h 30 au centre inter-paroissial.
- . Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) : équipe 1 mercredi 12 juin à 14 h 30 (P.O.B.) équipe 2 mercredi 12 juin à 14 h 30 Contact : 02 48 53 32 58.
- . ACO « Assemblée Générale et repas partagé » : vendredi 14 juin à 17 h 30 (POB)
- . Récollection MCR : mercredi 19 juin
- . Communauté Foi et Lumière : Samedi 22 juin : Journée pique-nique au centre inter-paroissial.
- . Mission Ouvrière « Repas partagé » : Samedi 22 juin à 18 h 30 au centre inter-paroissial.

Groupes de prière au Centre inter-paroissial de Vierzon

- Adoration du Saint-Sacrement : Jeudi 6 juin à 14 h (avec prières et chants)
- « Nouvelle Alliance », tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30
- « Groupe de prière des mères » les mardis de 14 h à 15 h au domicile d'Olivia De Sousa, 63 rue Félix Pyat à Vierzon (02 48 71 19 90)
- Groupe de prière "Sion" du Chemin Neuf : mardi 4 juin de 20 h 30 à 21 h 30 à l'oratoire du centre inter-paroissial.

AU CALENDRIER DES PAROISSES RURALES (LURY - GRACAY)

- . Répétition de la chorale : vendredi 7 juin à 17 h 30 à l'église de Méreau
- . <u>Réunion du MCR Lury</u> (Mouvement Chrétien des Retraités) : mardi 11 juin à 13 h 45, à la maison de retraite de Massay (et messe ouverte aux paroissiens à 15 h 45)
- . EAP Lury: vendredi 14 juin à 19 h 30.
- . <u>Réunion du MCR Graçay</u> (Mouvement Chrétien des Retraités) : mercredi 19 juin à 14 h, à l'ancienne trésorerie (7 place de l'église), et messe à la maison de retraite à 16 h 15
- . Equipe du Rosaire : lundi 17 juin à 17 h à Nohant-en-Graçay
- . Temps de louange à l'église de Genouilly : samedi 22 juin à 20 h 30.
- . Groupe de prière : à Genouilly tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 à l'église

A propos de Genouilly...

« Comme vous l'avez compris, la mairie en qualité de maitre d'ouvrage a l'intention avec l'entier soutien de l'association Saint-Symphorien de commencer les travaux avant la fin de l'année et dans ce but a missionné un architecte en vue de déposer un permis de construire.

Dans la foulée il sera fait appel à la Fondation du Patrimoine pour nous aider à financer ces travaux qui concernent la réfection de l'entrée et du sol du narthex, la restauration des tableaux des deux retables (la Résurrection du Christ et Saint Sylvain) que la DRAC souhaite classer, et la création de 6 vitraux dans la nef. Avec mes plus vifs remerciements ».

Bruno GUENY

Soirée paroissiale à Chéry le samedi 15 juin 2019

Soirée conviviale de la Paroisse Notre-Dame de la Fraternité – Lury, le samedi 15 juin à Chéry à 18 h, avec messe et pique-nique partagé. Il n'y aura donc pas de messe à 11 h 15 le lendemain matin dimanche.

Le saviez-vous?

Les demandeurs d'asile, clandestins et sans-papiers, peuvent travailler légalement chez vous pour des **services à la personne** (jardin, cuisine, ménage, garde-malade de nuit ou jour...) à condition de les rémunérer en chèque emploi-service qui peuvent être réglés en espèces aussi. Vous bénéficiez des exonérations fiscales en vigueur.

CALENDRIER DES MESSES DE JUIN 2018 - DOYENNE DE VIERZON-SOLOGNE

	PAROISSES DE VIERZON NOTRE-DAME DE LA FRATERNITE – LURY SAINTE-ANNE - GRACAY	PAROISSES DE MEHUN NOTRE-DAME DES BRUYERES - NEUVY	CALENDRIER
7ème DIMANCHE DE PAQUES			
Sam. 1er	19 h Saint-Joseph	18 h 30 Preuilly	
Dim. 2	9 h 30 Massay - 10 h 30 St-Jean-Baptiste - 11 h 15 Genouilly	9 h 30 Nançay – 11 h 15 Mehun	
DIMANCHE DE LA PENTECOTE			
Sam. 8	19 h Saint-Célestin	18 h 30 Mehun (P. de Foi)	
Dim. 9	9 h 30 Graçay - 10 h 30 Notre-Dame - 11 h 15 Méreau	9 h 30 Vouzeron 11 h 15 Mehun (P. de Foi)	
	LA SAINTE TRINI	ITE	
Sam. 15	18 h Chéry Soirée Paroissiale - 19 h Saint-Joseph	18 h 30 Quincy	<u>Mar. 11</u> : 15 h 45 - M.R. Massay <u>Mer.19</u> : 16 h 15 - M.R. Graçay
Dim. 16	9 h 30 St-Outrille - 10 h 30 Notre-Dame (PDF) - 11 h 15 Méry	9 h 30 St-Laurent – 11 h 15 Mehun	
LE SAINT SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST			
Sam. 22	19 h Saint-Célestin	18 h 30 Brinay	
Dim. 23	9 h 30 St-Georges - 10 h 30 Notre-Dame - 11 h 15 Lury (1ère communion)	9 h 30 Neuvy – 11 h 15 Mehun	
13ème DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE			
Sam. 29	19 h Saint-Joseph	18 h 30 Allouis	
Dim. 30	9 h 30 Limeux - 10 h 30 N.D. (avec 2 baptêmes pendant la messe) - 11 h 15 Thénioux	9 h 30 Nançay – 11 h 15 Mehun	

Messes à Vierzon : mar. 18 h St-Jean-Baptiste – mer. 9 h St-Joseph – jeu. 18 h Oratoire Centre Paroissial – ven. 12 h 15 Oratoire Centre Paroissial St-Jean-Baptiste (Bourgneuf – Rue des Tramways de l'Indre) - St-Joseph (Forges – Place de l'église des Forges) – St-Célestin (Villages – Rue Jules Guesde) – Notre-Dame (Centre-Ville – Rue du Presbytère) – Oratoire Centre Paroissial (7 rue Porte-aux-Bœufs)